

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois d'avril à 20 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 1^{er} avril 2026, s'est rassemblé à Lamorlaye (Foyer culturel), sous la présidence de Monsieur Nathanaël ROSENFELD, Président, en session ordinaire.

* * * * *

Étaient présents : Michel DAGNIAUX, Elisabeth BOULLET, Bénédicte de CACQUERAY, Sébastien FLET REITZ, Caroline GODARD, Vincent CAPPE de BAILLON, Ilaria BOTTI, Benoît DUPONT, Florence WOERTH, François DESHAYES, Lydia TAUZY, Thibault BARGUE, Angéline MOULA, Thomas IRAÇABAL, Agnès LHEUREUX, Patrice MARCHAND, Laurence NAEGERT, Jean-Claude LAFFITTE, Christine COCHINARD, Olivier TOUPIOL, Manoëlle MARTIN, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Dominique FACUNDO, Nicolas MOULA, Valérie CARON, Florent RESSIAN, Danielle PALANIAYE, Jean-Michel BARBIER, Pierre-Yves BENGHOUIZI, Éliane ERNAULT-GAUZENTES, Jacques FABRE, Nathanaël ROSENFELD, Leslie PICARD, Jérémy DUFLOS, Sophie LOURME, Alain SABATIER, François LANCERAUX.

Avaient donné pouvoir : Isabelle CHASSAGNARD à Bénédicte de CACQUERAY, Barbara PENING à Florent RESSIAN, Élodie ANGELES à François LANCERAUX.

Étaient absents/excusés :

Secrétaire de séance : Thibault BARGUE

Membres en exercice	Présents ou remplacés par un suppléant	Pouvoirs	Votants	Quorum
41	38	3	41	21

* * * * *

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En vertu de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :

Été informé des décisions prises par le Président au titre de ses pouvoirs délégués par le Conseil communautaire, en vertu de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

DEL 2026/26 INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Déclaré installés, les conseillers communautaires dans leurs fonctions :

COMMUNE	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
APREMONT	Michel DAGNIAUX
AVILLY-SAINT-LEONARD	Elisabeth BOULLET
CHANTILLY	Bénédicte de CACQUERAY
	Sébastien FLET REITZ
	Caroline GODARD
	Vincent CAPPE de BAILLON
	Ilaria BOTTI
	Benoît DUPONT
	Isabelle CHASSAGNARD
Florence WOERTH	
COYE-LA-FORET	François DESHAYES
	Lydia TAUZY
	Thibault BARGUE
	Angéline MOULA
GOUVIEUX	Thomas IRAÇABAL
	Agnès LHEUREUX
	Patrice MARCHAND
	Laurence NAEGERT
	Jean-Claude LAFFITTE
	Christine COCHINARD
	Olivier TOUPIOL
Manoëlle MARTIN	
LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Daniel DRAY
	Marion LE MAUX
	Dominique FACUNDO
LAMORLAYE	Nicolas MOULA
	Valérie CARON
	Florent RESSIAN
	Danielle PALANIAYE
	Jean-Michel BARBIER
Barbara PENING	

	Pierre-Yves BENGHOUI
	Eliane ERNAULT-GAUZENTES
MORTEFONTAINE	Jacques FABRE
ORRY-LA-VILLE	Nathanaël ROSENFELD
	Leslie PICARD
	Jérémy DUFLOS
PLAILLY	Sophie LOURME
	Alain SABATIER
VINEUIL-SAINT-FIRMIN	François LANCERAUX
	Élodie ANGELES

DEL 2026/27 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2026

Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 7 avril 2026.

DEL 2026/28 ELECTION DU PRESIDENT

Procédé à l'élection du président de la Communauté de communes au scrutin secret et à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 1
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 40
- d. Majorité absolue : 21

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
François DESHAYES	14	QUATORZE
Nathanaël ROSENFELD	26	VINGT-SIX

M. Nathanaël ROSENFELD, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé président et immédiatement installé.

DEL 2026/29 FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Décidé, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Christine COCHINARD) de la création de 7 (sept) postes de vice-présidents.

DEL 2026/30 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Procédé à l'élection des vice-présidents de la Communauté de communes au scrutin secret et à la majorité absolue.

1^{ER} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 7
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 34
- d. Majorité absolue : 18

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bénédicte de CACQUERAY	34	TRENTE-QUATRE

Mme Bénédicte de CACQUERAY, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamée 1^{ère} vice-présidente et immédiatement installée.

2^{EME} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 10
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 31
- d. Majorité absolue : 16

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Claude LAFFITTE	31	TRENTE-ET-UN

M. Jean-Claude LAFFITTE, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 2^{ème} vice-président et immédiatement installé.

3^{EME} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 4
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 37
- d. Majorité absolue : 19

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre-Yves BENGHOZI	8	HUIT
Nicolas MOULA	29	VINGT-NEUF

M. Nicolas MOULA, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 3^{ème} vice-président et immédiatement installé.

4^{EME} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 6
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 35
- d. Majorité absolue : 18

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Daniel DRAY	35	TRENTE-CINQ

M. Daniel DRAY, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 4^{ème} vice-président et immédiatement installé.

5^{EME} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 10
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 31
- d. Majorité absolue : 16

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jacques FABRE	30	TRENTE
François DESHAYES	1	UN

M. Jacques FABRE, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 5^{ème} vice-président et immédiatement installé.

6^{EME} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 8
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 33
- d. Majorité absolue : 17

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain SABATIER	33	TRENTE-TROIS

M. Alain SABATIER, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 6^{ème} vice-président et immédiatement installé.

7^{EME} VICE-PRESIDENT :

1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 0
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 41
- d. Majorité absolue : 21

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Thomas IRACABAL	17	DIX-SEPT
François LANCERAUX	24	VINGT-QUATRE

M. François LANCERAUX, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 7^{ème} vice-président et immédiatement installé.

DEL 2026/31 COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés la composition du bureau communautaire comme suit :

- Le président,
- Les vice-présidents,
- Les maires des communes membres, conseillers communautaires, sans mandat de vice-présidents,
- Les conseillers communautaires qui recevront délégation du Président par voie d'arrêté.

DEL 2026/32 ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU NON VICE-PRESIDENTS

Approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, le recours au scrutin de liste pour procéder à ces élections,

1^{er} tour de scrutin :

LISTE PROPOSEE PAR LE PRESIDENT – COMPOSITION DU BUREAU

- Le président,
- Les vice-présidents,
- Les maires qui ne sont pas élus vice-présidents : M. Michel DAGNIAUX (Apremont), Mme Elisabeth BOULLET (Ailly-Saint-Léonard), M. François DESHAYES (Coye-la-Forêt), M. Thomas IRACABAL (Gouvieux), Mme Sophie LOURME (Plailly),
- Les conseillères communautaires déléguées : Mme Caroline GODARD (Chantilly), Mme Christine COCHINARD (Gouvieux).

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de votants (bulletins déposés) : 41
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls / votes blancs : 18
- c. Nombre de suffrages exprimés [a-b] : 23
- d. Majorité absolue : 12

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste proposée par le Président	22	VINGT-DEUX
Thomas IRACABAL	1	UN

Proclamé et déclaré installés les conseillers communautaires membres du bureau, autres que le Président et les vice-présidents, comme suit :

- Monsieur Michel DAGNIAUX, conseiller communautaire, Maire d'Apremont,
- Madame Elisabeth BOULLET, conseillère communautaire, Maire d'Avilly-Saint-Léonard,
- Monsieur François DESHAYES, conseiller communautaire, Maire de Coye-la-Forêt,
- Monsieur Thomas IRACABAL, conseiller communautaire, Maire de Gouvieux,
- Madame Sophie LOURME, conseillère communautaire, Maire de Pailly,
- Madame Caroline GODARD, conseillère communautaire (Chantilly),
- Madame Christine COCHINARD, conseillère communautaire (Gouvieux).

DEL 2026/33 FIXATION DES INDEMNITES DES ELUS

Décide, à l'unanimité, que, à compter du 8 avril 2026, les indemnités de fonction aux élus sont ainsi fixées :

Nombre de personnes concernées	Catégorie	% de l'IB 1027
1	Président	67,50 %
7	Vice-président	24,73 %
2	Conseil communautaire délégué	12,36 %

Dit que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget général de la Communauté de communes.

* * * * *

La séance est levée à 22h55.

Vu pour être affiché et publié, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Chantilly, le 14 avril 2026.